PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 22 janvier 2019 à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Jean-Sébastien Savaria, M. Yves Guérette et M. Michaël Bernier président.

Est également présente :

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-sept (19h47), M. Michael Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

19-01-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
   - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018;
4. **TRÉSORERIE :**
   - 4.1 Comptes à payer au 17 janvier 2019;
   - 4.2 Taux IPC salaires
   - 4.3 Mandat vérification comptable;
5. **ADMINISTRATION**
   - 5.1 Nomination président et vice-président
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   - 6.1 Recertification PR pompiers
   - 6.2 Achat bunker / casques / gants
   - 6.3 ~~Formation communication (150$)~~
   - 6.4 ~~Installation lumières d'urgence sur remorque (835$)~~
   - 6.5 *Annexe A* Tableau des coûts
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   - 7.1 Suivi sur les différentes demandes d'entraide
   - 7.2 Journée nationale de reconnaissance des pompiers 2019
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert et en retirant les points 6.3 Formation communication et 6.4 Installation lumières d'urgence sur remorque.

19-01-2

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018.

19-01-3

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 17 JANVIER 2019

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 17 janvier 2019.

19-01-4

INDEXATION ÉLUS ET PERSONNEL DE LA RÉGIE

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'indexer les salaires selon les termes de la convention des conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie, du règlement 2016-02.V2018 portant sur le traitement des élus et les conditions de travail de la secrétaire-trésorière. L'IPC étant au taux de 1.7% pour la période de novembre à novembre 2018. De plus, une modification à l'*Annexe B* sera effectuée afin de retirer l'échelle salariale, gradation des heures, du personnel de soutien pour un taux horaire unique.

MANDAT VÉRIFICATION COMPTABLE

POINT REPORTÉ.

19-01-5 **NOMINATION PRÉSIDENT**

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de nommer M. Michaël Bernier pour un nouveau mandat pour l'année 2019 à titre de président. M. Michaël Bernier accepte.

19-01-6 **NOMINATION VICE-PRÉSIDENT**

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de nommer M. Yves Guérette pour un nouveau mandat pour l'année 2019 à titre de vice-président. M. Yves Guérette accepte.

19-01-7 **RECERTIFICATION PR**

Considérant que le service de sécurité incendie de la Régie a été mandaté pour l'application du service de PR-1;

Considérant que la certification doit être maintenue annuellement ;

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité

D'autoriser la recertification de PR-1 selon l'estimation du lieutenant responsable au coût de 2 000 $.

19-01-8 **ACHAT BUNKER / CASQUES / GANTS / CAGOULES**

Considérant que la durée de vie d'un équipement / habit pompier est de 10 ans;

Considérant la nécessité d'avoir des équipements / habits conforme pour la sécurité du personnel;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur à procéder à l'achat de 4 bunkers complets, de 5 casques, de 5 cagoules, de gants et d'une paire de bottes pour un budget de 14 500 $ selon l'information donnée par le directeur.

19-01-9 **TABLEAU DES COÛTS - ENTRAIDE**

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité, de modifier l'*annexe A* Tableau des coûts pour y refléter les services et équipements, en plus des taux horaires des pompiers volontaires et personnel de soutien offert par la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

SUIVI SUR LES DIFFÉRENTES DEMANDES D'ENTRAIDE

LES DIRECTEURS ADJOINTS DEMANDENT OÙ EN SONT RENDU LES DOSSIERS CONCERNANT LES DEMANDES D'ENTRAIDES MULTICASERNES ET PLAN D'ENTRAIDE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL, SAINT-GUILLAUME, SAINT-EUGÈNE, RIPI LOUIS-AIMÉ MASSUE, SAINTE-HÉLÈNE ET ST-JUDE. LES MEMBRES DU CA L'INFORMENT QUE TOUS LES DOSSIERS ONT ÉTÉ SOUMIS AUX MUNICIPALITÉS ET LES MUNICIPALITÉS ONT RÉPONDU QUE LES DOSSIERS ÉTAIENT EN ÉTUDES.

JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS 2019

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DEMANDE AUX MEMBRES DU CA ET AUX DIRECTEURS ADJOINTS S'ILS AURAIENT DES CANDIDATS POTENTIELS POUR LA JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS. AUCUN CANDIDAT NE SERA SOUMIS.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

19-01-10

TESTS APPAREILS FACIAUX POMPIERS

Considérant la résolution 18-08-90 Tests appareils faciaux pompiers;

Considérant que ses tests n'ont pas été effectués en 2018;

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur à faire effectuer les tests des appareils faciaux au coût de 200 $/heure, il est à prévoir que le fournisseur peut évaluer environ 4 à 5 pompiers à l'heure.

19-01-11

ACHAT BOYAU, CLÉ MOUSSE ET CLÉ ANTI ÉTINCELLE

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur à procéder à l'achat de deux (2) clés mousse, de boyau 2 pouces, de boyau 4 pouces et de clé anti étincelle pour un budget de 2680 $ selon l'information donnée par le directeur.

CODE SYSTÈME ALARME

Le président demande où en est rendue la procédure pour le changement de code du système d'alarme. Le capitaine, Dany Beaulac, s'occupe de s'informer pour le changement de code des poignées de porte auprès de Serrupro. Le conseiller, Yves Guérette, va aider la secrétaire-trésorière, Andrée-Anne Beauregard, a effectuer le changement.

INCENDIE

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

19-01-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures cinquante-six (20h56), il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (25e) jour de janvier 2019.

Michaël Bernier, président

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière